

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50  
 ; ; six mois-14 ; ;  
 ; ; un an 25 ; ;

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIERE et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIERE et C<sup>ie</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 25 AVRIL 1868.

### BULLETIN

Une vive émotion, tout à fait légitime, s'est produite au sujet de l'assassinat de matelots français à Osaka, dans le Japon. On dit que le gouvernement japonais s'est immédiatement déclaré prêt à donner toute satisfaction et à payer une indemnité. Dans ce cas, il n'y aurait pas lieu, pour la France de prendre des mesures coercitives.

La mort du maréchal Narvaez a eu pour première conséquence la démission du ministère espagnol; le nouveau cabinet est ainsi constitué :

MM. Gonzalez Bravo, président et ministre de l'intérieur; marquis de Roncali, ministre de la justice et des affaires étrangères par intérim; général Mayalde, guerre; Belda, marine; Orovio, finances; Marfori, colonie.

Pendant que le premier ministre espagnol succombait à une fluxion de poitrine, l'ex-premier ministre anglais, lord Derby, relevait de la maladie qui l'avait forcé de quitter le ministère. Pour la première fois, depuis sa démission, lord Derby assistait hier à la séance de la chambre des lords. Sa présence a été saluée par de sympathiques acclamations. Il n'en a pas été de même du discours dans lequel il a combattu le bill relatif à la suppression du paiement obligatoire des contributions pour l'église protestante. Le bill a été adopté.

Ainsi, lord Derby n'a pas été plus heureux à la chambre des lords que M. Disraeli à la chambre des communes. En effet, que le ministre s'appelle Derby ou Disraeli, qu'il soit éloquent ou non, peu importe; ce n'est pas l'homme, c'est l'idée surannée et injuste que l'on combat et qui doit tomber. L'Eglise privilégiée de l'Irlande a fait son temps. C'est une vérité qui vient d'être de nouveau proclamée dans un meeting où 6,000 personnes ont décidé à l'unanimité qu'une pétition serait présentée au Parlement anglais pour appuyer les résolutions de M. Gladstone.

L'agence Wolff apprend, de la source la plus digne de foi, dit-elle, que de nombreux congés militaires seront prochainement accordés dans l'armée prussienne. Suivant la *Gazette de la Bourse*, le nombre de ces congés s'élèverait à un cinquième du total de l'armée. Cette nouvelle aurait une importance considérable, si l'on croyait ces explications de la feuille prussienne : « Le gouvernement, dit-elle, n'a pris la mesure dont il s'agit qu'après avoir acquis la certitude que la France et l'Autriche allaient procéder à un acte semblable. »

J. REBOUX.

### Les interpellations

La *Presse* annonce que MM. Brème et Poyer-Quertier ont soumis à la signature de leurs collègues les interpellations sur le système économique. Ces interpellations seraient à peu près rédigées comme suit :

« Nous demandons à interpellier le gouvernement sur les conséquences du régime économique de la France. »

Beaucoup de députés ont demandé à signer ces interpellations. Le jour du dépôt n'est pas encore fixé, mais il peut être éloigné.

Nous croyons pouvoir annoncer que M. Thiers prendra une part active à la discussion.

J. REBOUX.

### CORRESPONDANCE PARISIENNE

M. le directeur du *Journal de Roubaix*.

Paris, 24 avril.

Le bruit qui avait couru de l'envoi d'une note collective à la Russie au sujet de la suppression de la Pologne, n'est pas confirmé. Il n'était guère vraisemblable en effet que la France, l'Angleterre et l'Autriche, après leur échec diplomatique de 1863 fussent disposées à renouveler la tentative d'une intervention amicale.

On avait aussi parlé d'une note que la France devait envoyer isolément à Saint-Petersbourg et dans laquelle elle se serait plainte du langage de certains journaux russes. Il en est de ce second bruit

comme du premier : on peut supposer que ce qui a donné naissance à ces rumeurs, c'est que l'Empereur a reçu avant-hier en audience le prince Czartoryski. Vite, on aura conclu de ce fait que la France allait intervenir en faveur de la Pologne. Il n'en faut pas davantage pour troubler bien des cervelles.

On croit généralement que M. Rouher aura occasion lundi prochain de prononcer quelques paroles rassurantes relativement aux dispositions pacifiques du gouvernement. N'acceptez qu'avec réserves ce qui pourra vous revenir de prétendus dissentiments entre M. Rouher et le maréchal Niel. Sans doute, ils peuvent avoir des idées différentes sur certaines questions; mais il ne faut pas oublier que chacun, dans son département, se fait qu'exécuter les ordres émanés du Souverain.

A l'occasion du mariage du prince Humbert, on fait de nouveau courir le bruit de l'abdication de Victor-Emmanuel. Elle ne nous paraît pas probable et nous ne voyons pas ce que l'Italie y gagnerait. Le roi, d'ailleurs, ne laissera pas échapper l'occasion de reconquérir quelque popularité en refusant de ratifier la loi de l'impôt sur la mouture.

Le *Moniteur* du soir ne donne pas de renseignements au sujet de l'attentat dont plusieurs matelots français auraient été victimes au Japon. Il paraît que tous les ministres étrangers ont amené leur pavillon à l'exception du ministre anglais, ce dont nous ne sommes que médiocrement surpris.

Tous nos journaux s'occupent de la cérémonie d'hier à l'Académie et jugent à leur point de vue et de l'homme et le discours. Tout le monde cependant est d'accord sur ce point que le scandale espéré par quelques-uns ne s'est pas produit et que M. J. Favre a simplement prononcé un discours académique.

Le général Husson, sénateur, vient de mourir âgé de 82 ans.

Théodore Pelloquet, qui a tour à tour appartenu à la petite et à la grande presse, vient d'être frappé d'aliénation mentale.

On a remarqué que le *Moniteur*, en annonçant ce matin la mort du maréchal Narvaez, ne reproduit pas l'assertion du petit *Moniteur* d'hier, en déclarant que l'ordre le plus parfait règne dans tout le royaume. Il est à croire que la mort du ministre va provoquer des troubles dans la péninsule, car elle rouvre le champ à bien des ambitions rivales.

Il va, dit-on, se créer à Luxembourg un journal appelé *l'Avenir* qui soutiendrait la cause de l'annexion de ce pays à la France. Voilà qui réjouira le cœur des rédacteurs du *Pays*.

Le prince Napoléon, après les fêtes de Turin et de Florence, doit revenir directement à Paris.

Quelques dépêches ont été échangées ces jours derniers entre les cours d'Autriche et de France au sujet d'un voyage prochain à Paris de l'empereur François-Joseph et de l'impératrice Elisabeth. Rien ne serait encore décidé; mais si le voyage doit s'accomplir, ce sera au mois de juin, et la cour se rendrait à Fontainebleau, où elle n'est pas allée l'année dernière, et où auraient lieu de grandes fêtes.

On parle beaucoup en ce moment de plusieurs mariages marquants : la fille de M. Poyer-Quertier, l'honorable député de Rouen, un des plus grands industriels de France, épouse cette semaine le marquis de la Roche Lambert; le prince Achille Murat épouse la princesse de Mingrelia qui lui apporte deux millions en dot; l'Empereur donne de son côté un million au mariage; le mariage de Mlle Patti avec le marquis de Caux est, dit-on, résolu; il serait célébré à Londres, mais il serait tenu secret jusqu'à l'expiration des engagements de la Diva, qui se retirerait alors du théâtre; on parle du mariage de Mme de Labedoyère avec le prince de la Moskowa; de celui de M. Alexandre de Girardin, fils du directeur de la *Liberté* avec Mlle Asselin dont une sœur a épousé M. Henri Schneider, fils du président, etc.

Les hirondelles arrivent ici par bandes depuis trois jours; on en avait vu quelques-unes plusieurs heures avant l'orage d'avant-hier qui a duré toute la nuit.

CH. CAHOT.

### CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du 28 février 1868.

(Suite et fin. — Voir le *Journal de Roubaix* du 22 avril.)

Présidence de M. J. RENAUX-LEMERRE, adjoint.

TRANSACTION AVEC LA COMPAGNIE DE L'ESPIERRE.

M. le Président fait la communication suivante :

Messieurs, Le Conseil municipal connaît le résultat

du procès qui nous a été intenté par la Société du canal de l'Esperre. Un arrêt de la Cour impériale de Douai a mitigé les rigueurs du jugement de Lille en réduisant la condamnation principale à la somme de 6,000 fr., une fois payée, pour le préjudice causé au canal de l'Esperre par l'établissement des prises d'eau industrielles; mais la disposition qui nous obligeait à faire cesser la jouissance de ces prises d'eau et à n'en plus concéder de nouvelles a été maintenue par ledit arrêt.

Désirant éviter aux industriels riverains du canal une interruption qui eût causé une perturbation dans la marche de leur outillage, nous sommes entrés en pourparlers avec M. le Président de l'Administration de la Société de l'Esperre, et, au moyen de concessions réciproques, nous sommes arrivés à une transaction amiable dont nous venons soumettre le projet à votre approbation :

- Entre les soussignés :
  - M. Constantin Descar, chevalier de la Légion d'honneur, maire de la ville de Roubaix, agissant en cette qualité, d'une part;
  - Et M. A. Coudert, administrateur président de la Société du canal de l'Esperre, agissant pour et au nom de ladite Société, d'autre part;
  - Il a été exposé et convenu ce qui suit :
    - La ville de Roubaix et la Société du canal de l'Esperre se sont trouvées en procès à l'occasion des prises d'eau exercées par un certain nombre d'industriels longeant le canal de Roubaix, prises d'eau autorisées par M. le Préfet, et sous une redevance payée à la ville de Roubaix, à raison du nombre de mètres cubes d'eau consommés.
    - Les prétentions de la Société de l'Esperre étaient que ces prises d'eau s'exerçaient sans droit, à son préjudice, attendu que les eaux arrivaient dans le bief de Roubaix au moyen de machines élévatoires dont elle supportait en majeure partie les frais; et, par suite, elle concluait à des dommages-intérêts et à la suppression des moyens d'aspersion établis par les industriels. La ville de Roubaix contestait ces conclusions en fait et en droit, et à la date du 9 décembre 1867, la Cour impériale de Douai rendait un arrêt qui sanctionnait en partie les conclusions de la Société de l'Esperre, lui allouait 6,000 fr. de dommages-intérêts, ordonnait la suppression des prises d'eau dans un délai déterminé, sous une pénalité en cas de

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX, DU 27 AVRIL 1868.

— 7 —

LE

## JEUNE DOCTEUR

PREMIÈRE PARTIE

II

(Suite. — Voir le *JOURNAL DE ROUBAIX* du 25 avril 1868.

Adolphe conduisit M. Heuvels et sa fille jusqu'à la porte et les suivit un instant d'un œil voilé de larmes. Son cœur battait dans sa poitrine, comme si l'avenir ne lui présageait que chagrins et malheurs.

Pendant qu'il était sur le seuil, il vit accourir vers lui le notaire et ses filles, qui lui faisaient des signes de joyeux accueil. Le sourire de Constance, l'aînée des filles, était si affectueux et si doux, qu'Adolphe oublia la triste impression qu'il

venait de recevoir, pour répondre avec une politesse mêlée de reconnaissance aux félicitations de ses amis.

Après avoir échangé une cordiale poignée de main avec le jeune docteur, le notaire voulut complimenter aussi la mère Valkiers, et il entra dans la maison, suivi de ses filles et du jeune homme.

III

Un matin du mois de novembre, trois ou quatre personnes étaient assises dans le parloir de M. Heuvels. C'étaient de pauvres gens qui, par économie ou par nécessité, venaient consulter le docteur dans sa maison, parce que, de cette manière, son secours coûtait moins cher. L'un était un homme dont toute la physionomie portait les traces d'une maladie de foie. Il paraissait fort abattu et très-découragé.

A côté de lui était assise une paysanne tenant sur ses genoux une petite fille d'environ dix ans. La malheureuse enfant était si affreusement maigre, que sa peau en était presque transparente; elle avait au front et autour des lèvres de ces hives ulcérées, symptômes d'une affection scrofuleuse arrivée au plus haut degré, et qui la rendaient si laide et si horrible à voir, que, lorsque les yeux de l'homme, à la maladie de foie, tombaient sur l'enfant, il les détournait aussitôt avec un frisson d'épouvante. Cependant, la mère caressait et baisait la malade avec une vive tendresse, et murmurait à son oreille de douces paroles pour la consoler et lui donner du courage.

De l'autre côté de la chambre, à peu de distance de cette femme, était assis un

jeune paysan qui ne présentait aucun signe de souffrance et de maladie; car la vigueur de ses membres, le coloris de ses joues et la contraction nerveuse de son poing, lorsqu'il tordait parfois son bâton avec un mouvement d'impatience, montraient suffisamment qu'il ne manquait rien à sa force musculaire.

Un silence absolu régnait dans cette salle d'attente : la pauvre mère tenait ses yeux, pleins d'amour et de pitié, fixés sur le visage défiguré de son enfant; les deux autres personnes semblaient interroger les bruits lointains de la rue, pour savoir si le docteur n'arrivait pas encore.

— J'entends une voiture, dit tout à coup l'homme malade.

Tous se levèrent, prêts à expliquer au docteur leurs douleurs ou leurs misères; mais le jeune paysan se laissa retomber sur sa chaise en grommelant :

— C'est un homme à cheval, qui vient probablement aussi pour le docteur.

Ils entendirent tirer à sonnette, puis ouvrir la porte, et une vix, qui dominait celles de la fille et de la servante de M. Heuvels, annonça que le fermier Thomas de la grande métairie, avait eu une attaque, et que le docteur devait venir sans perdre un instant.

— De pis en pis! di le jeune laboureur. Tout à l'heure il n'aura pas même le temps de nous entendre. C'est pourtant l'heure fixée pour le consulter.

— Oui, mais la dame du château l'a fait appeler ce matin, observa l'homme à la maladie de foie, et vous comprenez...

— Je comprends que mon argent est aussi bon que celui de M. le baron. La servante prétend qu'il y a plus de trois heures que son maître est parti. A nous,

il accorde à peine quelques paroles, et il reste pendant trois heures près d'une grande dame qui, depuis quatre ans, n'est malade qu'en imagination!

— Mais vous qui pouvez payer, pourquoi n'allez-vous pas chez M. Valkiers, en face? demanda l'autre.

— Beaucoup trop jeune, répondit le premier d'un air de mépris. Mon père ne veut pas entendre parler de lui. Ce n'est qu'en forgeant qu'on devient forgeron.

— Il commence cependant à avoir beaucoup de clients, et si je n'étais secouru par le maître des pauvres, j'irais chez lui tout de suite; car je sens bien que M. Heuvels me pousse dans la fosse, avec ses saignées et ses sangsues. Et vous, femme, ajouta-t-il en se tournant vers la paysanne muette, ne croyez-vous que le docteur Heuvels guérira votre pauvre enfant? Avec ses diètes et ses rafraîchissements insipides, il rendrait le plus gras maigre comme un squelette. Comment alors pourrait-il fortifier les faibles? Mais vous recevez peut-être aussi des secours du bureau de bienfaisance, et vous devez venir ici, bon gré, mal gré?

— Non, nous n'avons pas ce bonheur, soupira la mère. Il y a pourtant assez de gêne et de misère chez nous; mais nous demeurons dans notre propre maisonnette, et à cause de cela on nous refuse tout secours.

— Alors, pourquoi n'allez-vous pas chez le jeune docteur, en face d'ici? Il paraît s'entendre particulièrement à guérir les enfants malades, et est si serviable pour les pauvres gens!

— On ne dit pas beaucoup de bien de lui, répondit la femme en haussant les épaules. Et, d'ailleurs, que peut-on savoir?

M. Heuvels est un vieux médecin qui doit connaître son métier, car il a beaucoup vu et éprouvé pendant sa vie; et puis, en outre, voyez-vous, mademoiselle Adeline est compatisante, et elle nous aide dans notre détresse.

Le jeune paysan impatienté par cette longue attente, était allé se placer devant la fenêtre. Il se retourna et se mit à marcher de long en large, en faisant avec son bâton un si grand bruit, qu'on parut le remarquer dans l'intérieur de la maison, car on entendit une porte s'ouvrir et un pas s'approcher.

La fille de M. Heuvels entra dans la chambre.

— Mes amis, il vous faut attendre longtemps, n'est-ce pas? dit-elle. Ayez encore un peu de patience, mon père sera bientôt de retour.

— La servante nous a dit cela depuis une heure, grommela le jeune paysan.

— Vous ne pouvez en rejeter la faute sur mon père, répliqua Adeline. Il se donne assez de mal, mon pauvre père; il a été de hors la moitié de la nuit, et ce matin, à peine avait-il commencé à prendre un peu de repos, qu'on est venu l'appeler en toute hâte au château. Cela dure ainsi toute la journée. Il ne peut cependant pas faire l'impossible; donc, asseyez-vous, mon ami, et patientez encore un peu.

Alors seulement elle reconnut la femme qui attendait.

— Elle s'avança vers elle, et regardant l'enfant avec compassion :

— Pauvre Anne-Marie, vous voilà encore? Votre malheureuse enfant n'est pas guérie, je le vois bien.

— Ah! mademoiselle Adeline, mon in-